

Cadre logique nouveau projet : 2016-2019

Potentielle zone d'intervention : Alibori (quatre communes)

	Outcome/output	Indicateur	Source de vérification	Facteurs externes
Hypothèse d'impact	<p>Grâce à des pratiques de bonne gouvernance de l'ensemble des acteurs impliqués dans la gestion de l'eau et de l'assainissement (y compris le secteur privé) et d'une connaissance de leurs droits, devoirs, ainsi qu'avec des compétences renforcées sur leur responsabilité, la commune garantit aux communautés rurales un service public de l'eau et de l'assainissement durable et équitable à partir d'options technologiques et sociales améliorés.</p> <p>Ce service de qualité, accompagné par des actions d'animation de proximité pour un changement de comportement au niveau des ménages, conduit la population à adopter de meilleures pratiques d'hygiène et d'assainissement et à payer pour les services offerts. Les bonnes pratiques développées sont documentées et partagées avec les acteurs locaux et influencent la politique sectorielle pour une mise à l'échelle des innovations techniques et sociales au moins au niveau national.</p>			
Finalité	<p>L'amélioration des services d'eau et d'assainissement couplée à l'adoption de bonnes pratiques au niveau du ménage, permet de réduire la prévalence des maladies hydriques et d'améliorer les conditions de vie des populations.</p>	<p>Indicateurs d'impact</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le taux des maladies hydriques diminue de 25 % dans les communautés ciblées par le projet et 10 % au niveau des communes d'intervention - 1300 ménages gèrent de manière durable au moins une pratique dans la gestion de l'eau et/ou sur l'hygiène et l'assainissement dans les communautés touchées. - 12 000 personnes (60%) payent le service de l'eau tout au long de l'année pour sa qualité et apprécient le service public de l'eau (panne réduite, qualité de l'eau, heures ouverture et fermeture des points d'eau) dans les localités d'intervention. - 200 ménages non accompagnés dans les localités d'intervention ont adoptés au moins une pratique de changement de comportement en eau ou en assainissement (stratégie de diffusion) 	Rapport d'évaluation	
OC1	<p>Les communes cofinancent et réalisent des ouvrages hydrauliques et d'assainissement durables adaptés aux besoins des communautés avec des options technologiques diversifiées</p>	<p>Indicateurs d'effet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le taux d'accès à une source d'eau potable augmente de 25% dans les communes touchées. - 30 ouvrages sont cofinancés par les communes à hauteur de 20 % - Au minimum 20 000 personnes ont amélioré leur accès à l'eau potable toute l'année (qualité de l'eau et proximité) 	Rapports semestriels et annuels	
OP1c	<p>Des innovations technologiques adaptées aux besoins des usagers sont réalisées et fonctionnelles</p>	<p>Indicateurs de produit</p> <ul style="list-style-type: none"> - 84 EPE réalisés dont 50 % sont dotés d'une technologie innovante adaptée au besoin de la communauté (solaires, abreuvoirs, mini réseaux, à domicile, etc.) incluant 22 puits à grand diamètre modifiés - Sur les 84 EPE, 15 EPE sont réalisés avec une priorité pour atteindre groupes vulnérables - Action pilote dans le péri urbain.. 	*Rapports *Sondage avec un échantillon des points d'eau	*Variation de la nappe supérieure

1c1	Accompagner la Commune dans le choix de la technologie adaptée aux besoins des usagers et conditions géophysiques des localités prioritaires			
1c2	Accompagner la Commune dans le processus de passation de marché			
1c3	Accompagner la Commune dans la réalisation et le suivi des travaux			
	Des ouvrages d'assainissement public sont réalisés pour soutenir l'assainissement communal	<ul style="list-style-type: none"> - 22 latrines publiques sont réalisées - Toutes les latrines publiques cofinancées par le projet sont fonctionnelles et régulièrement nettoyées par une structure mandatée à cet effet 	*Rapports *Sondage	
	Accompagner les communes à réaliser les latrines publiques			
	Accompagner les communes dans le suivi de l'utilisation et de l'entretien des latrines			
OC2	L'ensemble des acteurs impliqués (publics et privés) dans la gestion du service de l'eau se concertent, se coordonnent et assurent de bonnes pratiques de gouvernance pour améliorer la qualité du service de l'eau et sa maintenance.	<ul style="list-style-type: none"> - Le taux de recouvrement des redevances est amélioré de 30%. - Le taux de panne des AEV a été abaissé à 2 % sur l'ensemble des communes - Les communes d'intervention planifient dans le plan d'actions et budget des actions en faveur du secteur AEPHA à hauteur minimum de 20 % 	Sondage avec un échantillon des usagers	
OP1a	Les communes maîtrisent le processus de Maitrise d'ouvrage communal	<ul style="list-style-type: none"> - Les 4 communes organisent leur séance de planification et bilan (activités et financier) avec les ACEP et autres institutions sur la base de documents de planification existants et mis à jour - Les 4 Communes disposant de BDI fonctionnelle et maîtrisent le processus de passation de marchés 	PCEau, PHAC, BDI disponibles	*Changement dans le personnel de la commune *Changements politiques réduisent la priorité de la MOC
1a1	Accompagner les nouvelles Communes à élaborer les documents de planification et un plan d'action sur la base du diagnostic des besoins			
1a2	Renforcer les capacités des acteurs (IMS, élus locaux, services communaux, RP)			
1a3	Faciliter la collaboration entre les services déconcentrés Eau et assainissement et la Commune pour l'assistance-conseils			
OP2a	Les communes gèrent de manière transparente le système de redevances et les recettes du service de l'eau pour la maintenance des ouvrages	<ul style="list-style-type: none"> - Les 4 Communes disposent d'un plan de trésorerie fonctionnel et ont un dispositif fonctionnel pour la réparation des pannes avec les services techniques d'appuis techniques appropriés (IS, cellule technique) 	*bilan annuel des redevances disponible	*non fourniture des pièces de rechange
2a1	Faciliter la collaboration des Communes et du receveur perceuteur pour la traçabilité et la disponibilité des redevances			
2a2	Accompagner les Communes à réaliser une analyse des coûts de maintenance et la budgétisation des pièces de rechange			
OP3b	La performance des communes en matière de bonne gouvernance est améliorée à travers une compétition saine et un fonds compétitif mis à disposition	<ul style="list-style-type: none"> - 9 fonds compétitifs sont octroyés au niveau communal sur la base de critères de bonne gouvernance (transparence, participation, redevabilité) pour la mise en œuvre d'actions en AEPHA - 4 audits administratives et financières sont réalisés 	*PV des ateliers d'auto évaluation	*les communes n'ont pas les mêmes critères pour s'auto évaluer
2b1	Accompagner l'auto évaluation de chaque commune en matière de bonne gouvernance avec l'implication de la société civile			
2b2	Mettre en place un système de motivation des communes à travers le fonds compétitif			
2b3	Accompagner les meilleures communes dans la planification et réalisation des ouvrages avec le fonds compétitif			

OP4c	Les compétences du secteur privé et de la société civile sont renforcées pour accompagner la MOC	<ul style="list-style-type: none"> - Dans chaque commune appuyée, un ACEP est fonctionnel et jouent un rôle actif de dialogue entre les consommateurs et la commune - 900 délégués sont en activités sur l'ensemble des communes - Un réseau d'artisans (20) formés et équipés intervient dans les communes - Audits sociaux annuels sont réalisés dans les 4 communes 	*PV des formations et audits réalisés	
2c1	Renforcer les capacités de la société civile sur leur rôle et responsabilités			
2c2	Appuyer la Commune à réaliser des séances publique de reddition de compte avec l'implication de la société civile			
2c3	Renforcer les capacités techniques et organisationnels des AR, délégués et entreprises locales			
2c4	Accompagner les Communes à contractualiser les acteurs du secteur privé			
OC 3	Les ménages adoptent des meilleures pratiques d'hygiène et d'assainissement dans la consommation de l'eau potable et améliorent leur environnement domestique.	<u>Indicateur d'effets</u> <ul style="list-style-type: none"> - 1500 ménages (15 000 personnes) se sont investis dans des pratiques changements de comportement dans la gestion de l'eau potable et en assainissement sur la base de 3 pratiques prioritaires : lavage de mains avec du savon, aux moments critiques disposent de lieu de stockage appropriés et utilisent des ouvrages d'assainissement <ul style="list-style-type: none"> - 200 utilisent 3 pratiques - 500 utilisent 2 pratiques - 800 utilisent 1 pratique - 700 ménages traitent l'eau de boisson à domicile de manière régulière - 12 localités accompagnées sont certifiées FDAL 	Sondage avec un échantillon des ménages accompagnés	
OP3a	les ménages connaissent les enjeux liés à l'eau, l'hygiène et l'assainissement (y inclus sensibilisation sur le lavage des mains)	<ul style="list-style-type: none"> - 1200 ménages sont accompagnés dans le changement de comportement dans 80 localités (12 000 personnes) 	Sondage avec un échantillon des ménages accompagnés	Les facteurs de changement de comportement de l'Alibori sont différents du Borgou
3a1	Mettre en place un dispositif opérationnel pour la promotion de l'hygiène et l'assainissement			
3a2	Renforcer les capacités des ACC sur les thématiques de changement de comportement			
3a3	Développer et diffuser des outils adaptés à promouvoir le changement de comportement			
3a4	Accompagner la réalisation et le suivi des activités des ACC			
OP3b	Les ménages sont formés sur les méthodes de traitement de l'eau à domicile et ont accès aux consommables nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> - Un minimum de 1200 ménages a été formé sur les méthodes de traitement de l'eau à domicile - Un réseau de vendeurs et commerçants a été identifié et formé pour la vente des consommables 	Sondage avec un échantillon des ménages accompagnés	Disponibilité de réseaux de distribution Volonté des opérateurs privés de vendre les consommables
3b1	Accompagner les ACC dans le suivi de la qualité de l'eau au niveau ménages			
3b2	Appuyer la mise en place d'un dispositif opérationnel de distribution des consommables			
OP3c	L'ATPC est mis en œuvre dans les communautés	<ul style="list-style-type: none"> - 24 localités déclenchées avec l'ATPC dans deux communes (12 localités par commune et an) - 480 de latrines simples réalisées au niveau des ménages 	Rapports d'activité de l'équipe ATPC	Demande pour latrines simples n'est pas suffisant pour que les maçons

		- 10 maçons formées et offrant leur services aux ménages	Rapport suivi post FDAL	continuent
3c1	Mettre en place un dispositif opérationnel pour la mise en œuvre de l'ATPC			
3c2	Accompagner le processus de mise en œuvre de l'ATPC			
3c3	Accompagner le suivi post déclenchement (marketing de l'assainissement)			
OC 4	Les plaidoyers et actions concertées au niveau local, national et régional contribuent au dialogue sectoriel et à la diffusion des expériences réussies.	<ul style="list-style-type: none"> - 1 loi et/ou décret du niveau national en application intégrant des stratégies développées par le projet - 2 décrets votés au niveau communal dans le secteur AEPHA - 3 pratiques (technique, organisationnelle, social ou financière) mises en place par le projet ont influencées les communes ou autres partenaires dans leur gestion, organisation ou activités. - 2 d'organisations PTF qui ont intégrés dans leur programme des innovations diffusées dans leur projet 	*Documents de capitalisations *Stratégies de plaidoyer	Facteurs externes qui influencent les politiques que nous voulons influencer
OP4a	Le projet forme et accompagne les acteurs dans leur stratégie de plaidoyer (développement et mise en œuvre)	<ul style="list-style-type: none"> - 4 communes et 4 ACEP formés dans pour développer une stratégie de plaidoyer - Au moins deux stratégies de plaidoyer accompagnées 	*stratégies de plaidoyer disponibles	La durée du projet est trop courte pour changer les politiques et pratiques envisagés
4a1	Appuyer les acteurs de la société civile et les Communes à identifier des axes de plaidoyer			
4a2	Accompagner les acteurs dans la formulation et la mise en œuvre d'une stratégie de plaidoyer			
OP4b	Les synergies entre les programmes internes et avec autres acteurs et initiatives du secteur sont exploitées pour augmenter l'efficacité	<ul style="list-style-type: none"> - Minimum 4 actions ont été mises en œuvre de manière concertée au niveau des zones d'intervention avec les PTF (concertation opérationnelle. - 4 thèmes ont été échangés, partagés et diffusés entre PTF (ATPC, audit social, AEV avec operateurs privés etc.) - Organise chaque année un bilan avec les partenaires et PTF - Un comite de pilotage est fonctionnel 	PV des ateliers d'échange	Disponibilité des autres acteurs à collaborer Distance géographique
4b1	Échanger sur les potentielles actions de collaboration entre les programmes Helvetas Benin et les autres intervenants sur les thématiques d'intérêt mutuel			
4b2	Échanger avec les projets AEPHA de la sous-région (rencontres régionales, visites d'échange...)			
OP4c	Le projet contribue aux différentes plateformes régionales et nationales d'échange et de dialogue politiques	<ul style="list-style-type: none"> - Au moins deux d'expériences capitalisées et partagées au niveau national - Participation au moins dans 3 espaces de concertation du secteur AEPHA au niveau national et départementale 	Textes politiques PV des dialogues	Autres acteurs/intérêts politiques ont plus de poids
4c1	Participer aux différentes rencontres de dialogue politique			
4c2	Contribuer à l'élaboration des documents du secteur et aux débats avec les expériences du projet			